

Dans la pratique, les marchandises sont destinées à être échangées au-dessus ou au-dessous de leur valeur. Ce n'est pas dans la transaction d'une marchandise donnée que la loi trouve une confirmation exacte et une expression précise, mais dans la moyenne des transactions d'échange de l'économie en général. L'échange des marchandises, nous le savons, existait il y a plus de 6.000 ans à Babylone. Dans la mesure où les lois économiques sont valables, la loi marxiste de la valeur tient bon.

Durant les premières étapes de la société communiste il ne sera pas possible d'abolir immédiatement tout le droit, toutes les méthodes et lois capitalistes. Il ne sera pas possible d'abolir tous les rapports capitalistes de production et de distribution, et de les remplacer immédiatement par des rapports socialistes. Cette loi de la valeur, qui a agi à travers les âges partout où les hommes ont échangé leur travail sous une forme quelconque, continuera à agir dans les premières phases de la société socialiste ou communiste. Le fondateur du socialisme scientifique était le premier à expliquer que dans les premières étapes du socialisme l'échange du travail aurait encore lieu d'après la loi de la valeur.

LA LOI DE LA VALEUR ET LES PREMIÈRES PHASES DE LA SOCIÉTÉ SOCIALISTE

La prise du pouvoir par les ouvriers et l'étatisation des moyens de production aboliront l'appropriation du surplus par les capitalistes. Ici pour la première fois la production commence vraiment à devenir une production sociale ; socialement et démocratiquement contrôlée par la classe ouvrière. Mais des rapports capitalistes existeront encore dans la distribution du produit social. Les droits, les principes capitalistes — la loi de la valeur — existeront encore dans les premières étapes de la société socialiste. Karl Marx écrivait dans la *Critique au Programme de Gotha* :

Ce à quoi nous avons affaire ici, c'est à une société communiste, non pas telle qu'elle s'est développée sur les bases qui lui sont propres, mais telle qu'elle vient, au contraire, de sortir de la société capitaliste ; par conséquent une société qui, sous tous les rapports, économique, moral, intellectuel, porte encore les stigmates de l'ancienne société des flancs de laquelle elle sort. Le producteur reçoit donc individuellement — les déductions une fois faites — l'équivalent exact de ce qu'il a donné à la société. Ce qu'il lui a donné, c'est son quantum individuel de travail. Par exemple, la journée sociale de travail représente la somme des heures de travail individuel ; le temps de travail individuel de chaque producteur est la portion qu'il a fournie de la journée sociale de travail, la part qu'il a prise. Il reçoit de la société un bon constatant qu'il a fourni tant de travail (déduction faite du travail effectué pour le fonds collectif) et, avec ce bon, il retire des stocks sociaux une quantité d'objets de consommation correspondant à la valeur de son travail. Le même quantum de travail qu'il a fourni à la société sous une forme, il le reçoit d'elle sous une autre forme.

C'est évidemment ici le même principe que celui qui règle l'échange des mar-

chandises pour autant qu'il est un échange de valeurs égales. Le fond et la forme diffèrent parce que, les conditions étant différentes, nul ne peut rien fournir d'autre que son travail et que, par ailleurs, rien d'autre que des objets de consommation individuelle ne peut entrer dans la propriété de l'individu. Mais en ce qui concerne le partage de ces objets entre producteurs pris individuellement, le principe directeur est le même que pour l'échange de marchandises équivalentes ; une même quantité de travail sous une forme s'échange contre une même quantité de travail sous une autre forme.

Le droit égal est donc toujours ici, en principe, le droit bourgeois bien que principe et pratique ne s'y prennent plus aux cheveux, tandis qu'aujourd'hui l'échange de valeurs équivalentes n'existe pour les marchandises qu'en moyenne et non dans les cas particuliers.

En dépit de ce progrès, le droit égal reste toujours contenu dans des limites bourgeoises. Le droit du producteur est proportionnel au travail qu'il a fourni ; l'égalité consiste ici dans l'emploi du travail comme unité commune.

Prenez note de ce que nous répétons, camarades de la minorité : *Le même principe que celui qui règle l'échange de marchandises, domine, dans la mesure où il s'agit d'un échange de valeurs égales... tant de valeur sous une forme est échangée pour une égale quantité de travail sous une autre forme. N'est-ce pas là une loi de la valeur, opérant dans la première étape du socialisme autant que sous le capitalisme ? Oui ! La situation a été changée : « Le contenu et al forme sont changés ». « Les principes et la pratique ne sont plus en conflit ». Pourquoi ne sont-ils plus en conflit ? Parce que personne « ne peut donner autre chose que son travail. Le capitaliste en tant que tel (ayant été exproprié) n'a plus la possibilité d'exploiter*

l'ouvrier, il ne possède plus de capital avec lequel il peut dominer la production. Il peut aussi, et doit, donner son travail s'il veut vivre. *L'inégalité de classe par rapport aux moyens de production entre ouvrier et capitaliste a été abolie. Il règne l'égalité des droits. Mais cette égalité des droits est toujours « stigmatisée par une limitation bourgeoise ».*

Le droit des producteurs est proportionnel au travail qu'ils fournissent ; l'égalité consiste dans le fait que l'on mesure avec un échalon égal, le Travail !

Ainsi, la loi de la valeur est appliquée à chacun dans la pratique pour la première fois ! Ce n'est que dans une étape supérieure de la société communiste qu'il sera possible d'abolir la limitation bourgeoise de l'échange du travail d'après la loi de la valeur et que la société pourra inscrire la loi socialiste sur son drapeau :

« A chacun suivant sa capacité, à chacun suivant ses besoins. »

Même l'égalité théorique envisagée par Marx n'existe pas en fait en Union Soviétique. Toute la tendance, au contraire, tend à ranimer « l'ancien faras » y compris la violation en pratique de l'égalité des droits. Nous parlerons de cela dans la conclusion de cet article. Mais notons ici, malgré que les camarades de la minorité ont nié conséquemment que la loi de la valeur opère en Russie, ils ont manqué avec tout autant de conséquence à expliquer quelle loi opère — s'il y en a une — pour régler l'échange des « biens ». Peut-être les camarades nous l'expliqueront-ils par écrit : quelle loi opère dans l'échange des « biens » entre les trusts gouvernementaux, entre le trust et le consommateur, entre les trusts et les consommateurs, entre l'Etat employeur et l'ouvrier producteur ? Nous serions très heureux de connaître la loi économique de ce processus.

LA MESURE DE LA VALEUR

Engels explique que l'argent est déjà contenu dans la notion de la valeur, seulement sous une forme développée. C'est seulement lorsque des produits ne sont plus échangés en tant que valeur, disait Trotsky, que l'argent cessera d'avoir la fonction de mesurer la valeur, et disparaîtra en même temps que l'Etat...

Lorsque l'échange de marchandises devient plus varié et dépasse l'étape du simple troc, il fut nécessaire de mesurer la valeur des marchandises par une mesure commune. L'argent apparut pour remplir cette fonction : l'argent devint « l'équivalent universel ». Toutes les marchandises exprimèrent leur rapport mutuel par l'argent, comme prix. Nous ne voulons pas nous occuper ici des fonctions variées de l'argent dans ses diverses formes de capital ou de la loi de ce mouvement. Nous nous occupons seulement de l'argent en tant que mesure de valeur, moyen de paiement et d'échange.

Dans la « Révolution trahie », Trotsky déclare ce qui suit :

« L'économie soviétique est précisément celle qui, traversant d'incessantes révolutions techniques et des expériences grandioses a le plus besoin d'une constante vérification au moyen d'un étalon fixe de valeur. »

En Russie, comme en Angleterre capi-

taliste, le travail n'est pas encore évalué par une mesure directe et absolue, le temps, mais par l'ancienne mesure capitaliste indirecte et soumise à des fluctuations relatives : l'argent. C'est ainsi que montent les salaires et les prix, ou, plus exactement, les salaires et les prix continuent avec toutes leurs implications capitalistes. Lorsque l'échange du travail sous une forme contre une quantité égale de travail sous une autre forme disparaît, et est remplacé par la distribution socialiste, ce n'est qu'à ce moment, camarades de la minorité, que la loi de la valeur ne concerne plus la Russie, ni n'importe où ailleurs.

Demandons encore une fois à nos camarades : quelle loi détermine la proportion de l'échange de chaussures contre des chaussettes, ou des voitures automobiles ou toute autre marchandise ou produit échangé pour de l'argent ? Que les camarades nous expliquent l'économie de ce processus. Si ce n'est pas la loi de la valeur qui détermine la proportion, alors, qu'ils expliquent quelle est la fonction de l'argent dans la transaction, si ce n'est l'évaluation de la valeur ?

Est-ce que la proportion de l'échange doit être expliquée suivant le désir subjectif de la bureaucratie ? Nous savons que Staline croyait à un certain moment que la valeur et sa mesure en argent